

# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2017

## ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 1er juin 2017	Page 2
Elections des délégués à l'élection des Sénateurs	Page 2
Désignation d'un nouveau délégué à l'AdC	Page 2
Avis sur enquête publique du Syndicat Mixte des Bassins Evre-Thau-Saint-Denis	Page 3
Abri vélos parking des salles de sport	Page 4
Sécheresse : restriction de l'usage de l'eau	Page 5
Soutien aux Jeux Olympiques à Paris en 2024	Page 6
Compte-rendu des Commissions	Page 7
Calendrier	Page 7

---

# PROCES - VERBAL DE SEANCE

---

L'an Deux mille dix sept, le trente juin, le Conseil municipal de la Commune de ST LEGER SOUS CHOLET dûment convoqué le vingt deux juin deux mille dix sept, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

**Membres présents :** Jean-Paul OLIVARES, Marie-Françoise CEUS, Christian USUREAU, Chantal RIPOCHE, Valérie MORILLON, Jean-Robert TIGNON, Patricia BUTAULT, Dominique COUSIN, Laurence TISSEROND, Jean-Luc HAMARD, Rachel SCELO, Claire BIMIER, Pascal DANIEAU, Jean-Louis CILLON, Sylvie FORTIN

**Membres excusés :**

**Secrétaire de séance :** Valérie MORILLON

~~~~~

## 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 1/06/2017

**Approuvé** à l'unanimité.

## 2 – ELECTIONS DES DELEGUES A L'ELECTION DES SENATEURS

**Constitution du bureau de vote :**

- Présidé par le Maire et par :
- Les deux membres du Conseil les plus âgés présents, M. Christian USUREAU et Mme Marie-Françoise CEUS
- Les deux membres du Conseil les plus jeunes présents, Mme Sylvie FORTIN et M. Jean-Louis CILLON
- Un secrétaire ne prenant pas part aux décisions du bureau, Mme Valérie MORILLON

Une liste de 11 candidats se présente : « Bien vivre ensemble à ST-LEGER ».

**Pouvoir :**

Les conseillers titulaires d'un pouvoir votent deux fois.

**Vote :**

18 bulletins déposés dans l'urne.

**Dépouillement** par le bureau et établissement du procès-verbal.

**Proclamation des résultats :**

La liste « Bien vivre ensemble à St-Léger » obtient 18 voix.

Sont élus délégués titulaires : OLIVARES Jean-Paul, CEUS Marie-Françoise, JOSELON Jean-Pierre, MORILLON Valérie, USUREAU Christian, SCELO Rachel, TIGNON Jean-Robert.

Sont élus délégués suppléants : TIGNON Magalie, DANIEAU Pascal, BIMIER Claire, COUSIN Dominique.

## 3 – DESIGNATION D'UN NOUVEAU DELEGUE A L'AdC

En septembre prochain, l'AdC va actualiser les membres de ses commissions. Elle demande donc aux communes si chaque représentant souhaite continuer.

Pour information, les représentants actuels sont les suivants :

• **Commissions :**

- Administration générale : OLIVARES Jean-Paul
- Finances : OLIVARES Jean-Paul
- Solidarité et proximité : OLIVARES Jean-Paul
- Aménagement de l'espace : JOSELON Jean-Pierre

- Bâtiments et voirie : USUREAU Christian
  - Environnement : TIGNON Jean-Robert
  - Culture : MORILLON Valérie
  - Ruralité : DANIEAU Pascal
  - Développement économique : USUREAU Christian
- **Groupes de travail :**
    - Communication : MORILLON Valérie
    - Déplacements : CILLON Jean-Louis
    - Agriculture : TIGNON Jean-Robert

Par ailleurs, Mr Christian USUREAU ne souhaite plus siéger à la commission développement économique.

M. GUEDON Bruno est volontaire pour le remplacer.

**Le conseil APPROUVE sur cette candidature.**

#### **4 – AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS EVRE-THAU-SAINT DENIS**

Le projet de travaux de restauration des milieux aquatiques présenté par le SMIB est soumis à enquête publique du 26 juin au 12 juillet 2017.

Suite au diagnostic de 304 km de cours d'eau sur les bassins de l'Evre, de la Thau et de Saint Denis, les élus du SMIB ont souhaité disposer d'un outil mettant en évidence l'ensemble des actions qu'il conviendrait de mettre en œuvre pour atteindre un bon état hydromorphologique des cours d'eau.

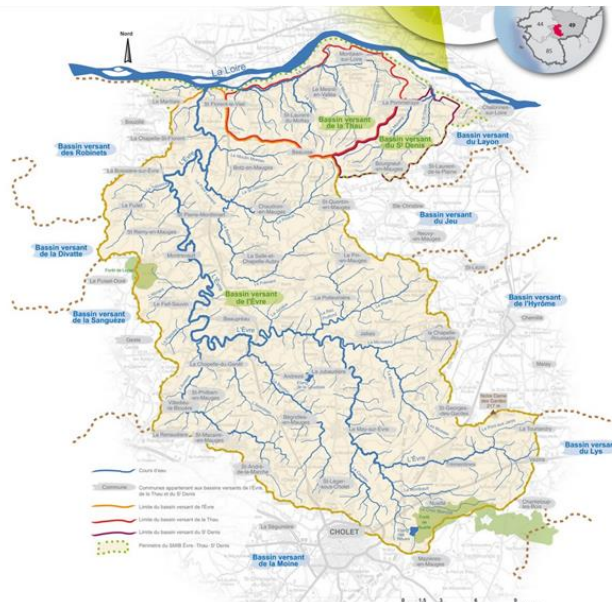
Il est prévu 5 ans de travaux dans différents domaines :

- Actions sur l'agriculture et la gestion du bétail.
- Gestion et restauration de la végétation des berges (ripisylve)
- Restauration complète de cours d'eau
- Restauration du lit mineur et des berges, sans modification de l'emprise du cours d'eau
- Restauration d'habitats piscicoles
- Actions sur les ouvrages hydrauliques (arasement, effacement...)
- Actions sur le lit majeur (restauration de zones humides, frayères)
- Lutte contre les espèces invasives
- Aménagement de plans d'eau
- Actions de communication et de sensibilisation

Le coût sur 5 ans est estimé à 4 055 726€, et 142 000€ pour l'évaluation et le suivi des travaux.

Le Conseil doit donner son avis sur ce projet de travaux.

CARTE DU SMIB



## 5 – ABRI VELOS PARKING DES SALLES DE SPORT

L'Agglomération du Choletais propose l'installation d'un abri vélos sécurisé de 4,5m sur 4,5m.

Elle prend en charge la totalité du coût d'achat et d'installation.

La gestion des clefs sera à la charge de la commune.

La commission cadre de vie l'envisage derrière les vestiaires de foot, sans avoir définitivement arrêté son futur emplacement

FUTUR ABRI



EMPLACEMENT POSSIBLE DE L'ABRI VÉLOS SÉCURISÉ



A la majorité absolue (17 pour, 1 contre),

**Le Conseil municipal APPROUVE ce projet.**

## 6 – SECHERESSE : RESTRICTION DE L'USAGE DE L'EAU

Chaque année, la préfecture régule la consommation de l'eau. Elle est amenée à restreindre ou interdire certains usages, en fonction de la provenance de l'eau et de l'évolution de niveaux mesurés.

L'eau que l'on utilise peut avoir 3 origines :

- Eaux superficielles : proviennent directement ou indirectement d'un cours d'eau
- Eaux souterraines : proviennent d'un puits
- Eau potable : provient du robinet

Pour chacune de ces origines, plusieurs statuts peuvent être édictés :

- Pas de limitation
- Vigilance : je dois être économe
- Alerte : interdiction de prélever de 10h à 20h
- Alerte renforcée : strictement interdit de prélever, sauf pour certains usages
- Crise : strictement interdit de prélever, sauf pour les usages vitaux

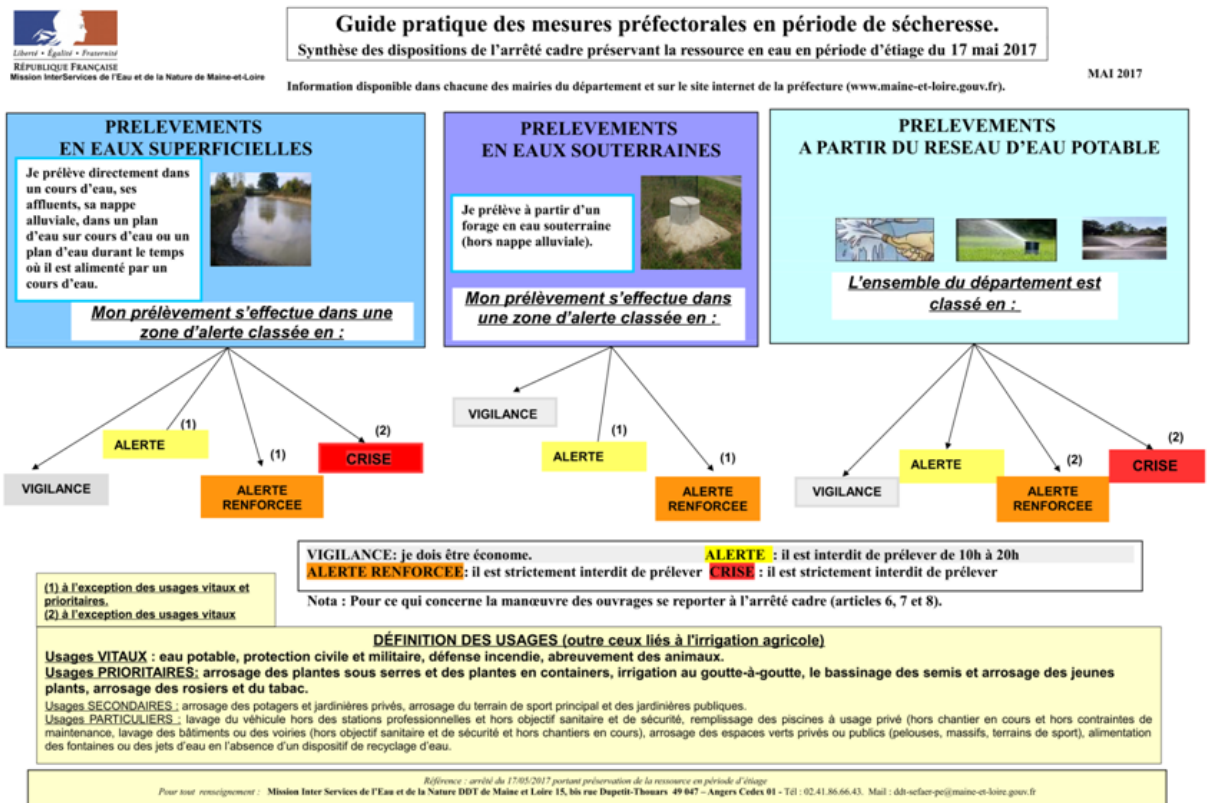
Des usages peuvent déroger aux interdictions :

- Usages vitaux : eau potable, protection civile et militaire, défense incendie, abreuvement des animaux
- Usages prioritaires : certaines activités agricoles et maraîchères

Dans tous les cas, le lavage des véhicules hors stations professionnelles, l'arrosage (potager, pelouse, fleurs), le remplissage des piscines privées, ne sont pas des usages vitaux ou prioritaires.

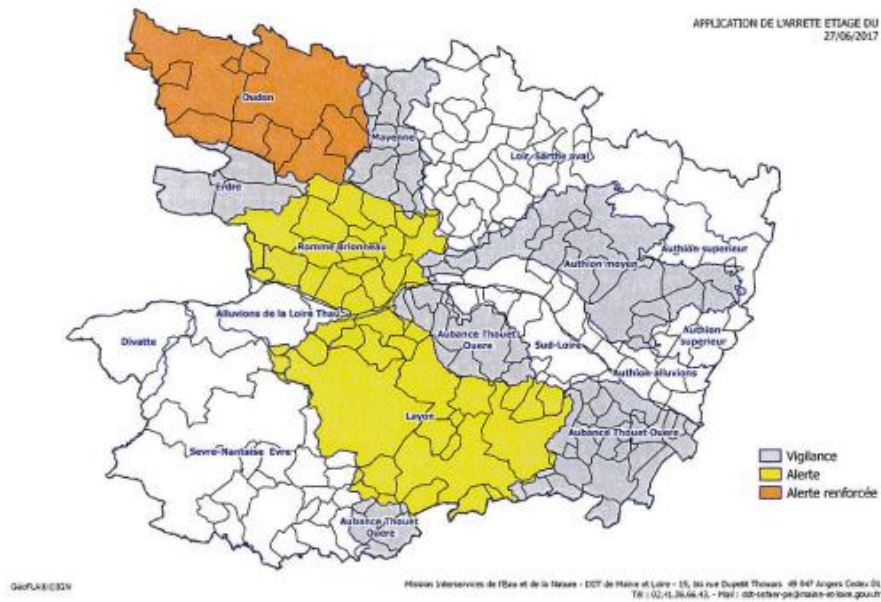
Pour Saint-Léger-sous-Cholet, depuis le 27 juin 2017, nous sommes en alerte pour les eaux superficielles.

Le site internet de la commune vous propose un lien direct avec les mesures préfectorales, régulièrement mises à jour (page accueil).

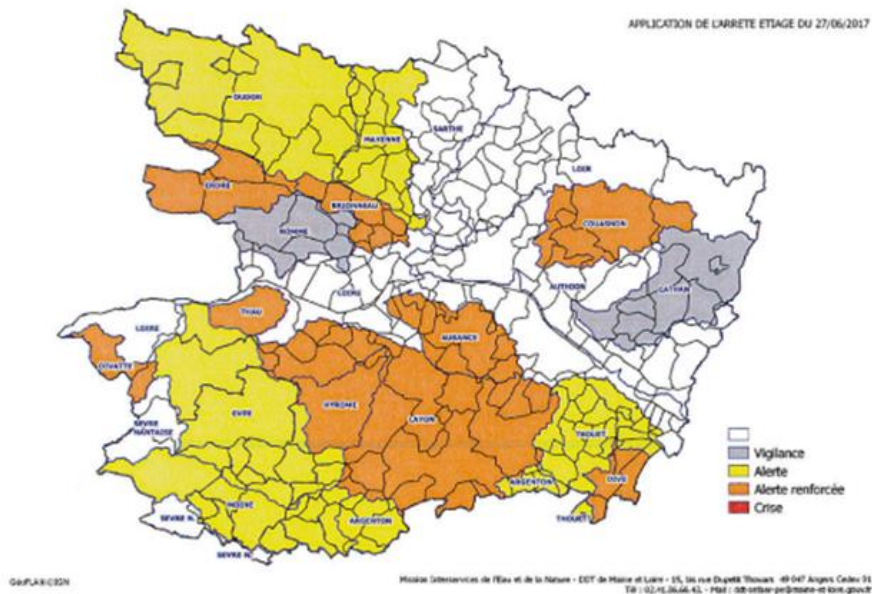




## SITUATION AU 27 JUN 2017 DES EAUX SOUTERRAINES



## SITUATION AU 27 JUN 2017 DES EAUX SUPERFICIELLES



## 7 – SOUTIEN AUX JEUX OLYMPIQUES A PARIS EN 2024

La ville de Paris a officiellement fait acte de candidature à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques qui se dérouleront en 2024. L'Association des Maires de France propose de prendre une délibération de soutien à cette candidature.

A la majorité absolue (17 pour, 1 contre),

**Le Conseil municipal PREND la délibération de soutien.**

## 8 – COMPTES-RENDUS DES COMMISSIONS

### 8.1 CADRE DE VIE

- Sentiers de randonnée : demande des Amis de Léo d'installer une signalétique pour le grand circuit. Mais l'AdC souhaite une signalisation uniforme sur tout son territoire.  
La Commune demande donc à l'AdC si les 2 panneaux peuvent cohabiter.
- Maison de l'Enfance : la climatisation est fonctionnelle, la VMC n'est pas encore réparée.
- Accessibilité des bâtiments : un point a été fait sur le chiffrage 2017.
- Travaux de voirie : ils sont programmés cet été, notamment l'aménagement du parking salle de sport.
- Bâtiment de stockage de la gare : il est implanté.
- Vieux candélabres : le remplacement a commencé.

### 8.2 – VIE SOCIALE

- Réunion bilan du restaurant scolaire : année difficile, vis-à-vis du comportement des enfants et le relationnel avec quelques parents.
- Comité de pilotage des TAP : l'année 2017/2018 sera organisée comme cette année, sans changement d'horaire. La discussion se prolonge pour 2018/2019.
- Relais Assistants Maternels au CSI : 2 nouvelles animatrices, de plus grandes amplitudes d'ouverture et des intervenants sur les communes.  
32 assistantes maternelles sur ST-LEGER actuellement.

### 8.3 VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNICATION

- Réunion des plannings le 22 juin pour répartir les salles entre les associations pour les occupations récurrentes.
- ST-LEGER EN FETE : retours très satisfaisants. 430 repas servis.  
Bénéfice de 1 300 € pour le Téléthon et Carisport.  
16 juin 2018 pour la prochaine édition
- CME : fête des CM le mardi 4 juillet.
- Un totem va être installé au rond-point, rue de la Vendée, pour signaler la salle de la Prairie.

## 9 - CALENDRIER

| JUILLET |    |                             |           |
|---------|----|-----------------------------|-----------|
| Lundi   |    | Bureau AdC                  | 18h00     |
|         | 3  | Groupe illuminations        | 20h30     |
| Mardi   | 4  | Fête des CM                 | 16h30-20h |
|         |    | Commission Intercommunalité | 19h45     |
| Lundi   | 17 | Conseil AdC                 | 18h30     |

| AOUT                  |          |                                                   |       |
|-----------------------|----------|---------------------------------------------------|-------|
| Jeudi                 | 17       | CARISPORT - Accueil équipe de l'En Avant Guingamp |       |
| Samedi et<br>Dimanche | 19<br>20 | TOURNOI CARISPORT                                 |       |
| Jeudi                 | 31       | Conseil municipal                                 | 18h30 |

| <b>SEPTEMBRE</b> |    |                                            |       |
|------------------|----|--------------------------------------------|-------|
| Lundi            | 4  | Commission Cadre de vie                    | 20h30 |
| Mercredi         | 6  | Inauguration borne recharge véhicules      | 15h00 |
| Lundi            | 11 | Commission Vie Sociale                     | 20h00 |
| Mardi            | 12 | Commission Vie Associative / Communication | 20h30 |
| Lundi            | 18 | Conseil AdC                                | 18h30 |
| Samedi           | 23 | Accueil des nouveaux St-Légeois            | 11h00 |
| Samedi           | 30 | Conseil Municipal d'Enfants                | 10h30 |